



Gouvernance collaborative : enjeux, impacts et limites

Appel à contributions

La gouvernance collaborative est devenue un enjeu essentiel de nos sociétés complexes. La multiplication des interactions public-privé, l'apparition de formes d'expertises toujours plus variées, le développement des compétences et des capacités des citoyens, des usagers, des consommateurs mais aussi des collaborateurs, ainsi que l'expression d'une diversité d'intérêts, de préférences et de valeurs, constituent désormais l'environnement quotidien dans lequel toute organisation s'oriente et se développe. Les défis face auxquels se trouvent ces organisations sont eux-aussi de plus en plus complexes. A la fois techniques et sociétaux, contraints par des problématiques de gestion du temps, de ressources et de connaissances, ils ne peuvent la plupart du temps être relevés par une seule organisation. Cet intérêt pour la gouvernance collaborative traduit le fait que les acteurs publics et privés - ou émanant de la société civile - engagés dans des actions conjointes et conscients de leur interdépendance, savent qu'il leur est nécessaire de collaborer. Dès lors la gouvernance collaborative est porteuse de nombreuses opportunités : traitement plus intégré et plus transversal de problématiques émergentes, renouvellement des formes de participation de la société civile et de la sphère entrepreneuriale, transformation des rapports de prescription entre acteurs locaux et acteurs publics, engagement sur les responsabilités sociales partagées, adoption de nouveaux modèles de gouvernance adaptés à des secteurs spécifiques, pratiques partenariales plus ouvertes et plus créatives, valorisation des compétences et des savoirs locaux etc. Cependant l'adhésion partagée à cette forme plus innovante et inclusive de gouvernance, qui permet aux organisations de relever conjointement des défis d'ampleur, de résoudre des problèmes, de porter des projets, de conduire des transformations ou d'expérimenter, peut aussi rencontrer des résistances. Si les enjeux de la gouvernance collaborative sont bien compris, elle n'est pas exempte pour autant de limites notamment dans sa mise en œuvre et l'évaluation de ses impacts.

Le colloque sera l'occasion de valoriser une vision large de la gouvernance collaborative. En effet, des travaux de recherche se sont attachés à définir la gouvernance collaborative comme relevant de dispositifs conduits par des agences publiques et rassemblant des acteurs publics et privés engagés dans un processus décisionnel visant à dépasser les effets de l'adversité, de la concurrence et de l'unilatéralisme. La gouvernance collaborative n'est pas en effet qu'une simple consultation, dans la

mesure où les parties prenantes qui en acceptent les règles du jeu s'engagent dans un processus décisionnel collectif, formel, orienté vers le consensus et délibératif ; processus rendu possible par la confiance ainsi que les responsabilités et les interprétations partagées (Ansell & Gash, 2007). Cependant d'autres travaux étendent quant eux la gouvernance collaborative aux collaborations interorganisationnelles et intersectorielles dont l'initiative et le pilotage ne sont pas nécessairement portés par le partenaire public lui-même : ils produisent alors des modèles reliant les conditions d'apparition de ces initiatives, les variables qui en garantissent le bon fonctionnement, les dynamiques et les impacts qui en découlent (Emerson & al., 2012). Les productions de recherche valorisent diverses perspectives qui en soulignent les dimensions stratégique (Ansell & al., 2020), participative, communicationnelle, territoriale ou inclusive (Johnston & al., 2011), et sont basés sur des champs d'investigation nombreux : aménagement du territoire, stratégie d'innovation, développement durable, développement local, schémas régionaux, politiques urbaines, gestion des communs, gestion d'événements culturels (Cabral & Krane, 2018), gouvernance des organisations hybrides, des clusters ou des parcs scientifiques, Economie Sociale et Solidaire, secteur du sanitaire et du social etc. D'autres travaux encore s'attachent à souligner les difficultés et les écueils auxquels la gouvernance collaborative fait face : tension collaboration / représentation (Benoît-Barné & Robichaud, 2021), risque d'inertie collaborative (Huxham & Vangen, 2000) etc.

De nombreuses passerelles avec d'autres cadres théoriques et problématiques peuvent également être mises en valeur : Théorie de la valeur publique (Moore, 1997), gouvernance polycentrique (Ostrom, 1990), forums hybrides et démocratie dialogique (Callon & al., 2001), innovation territoriale (Divay, 2020), gouvernance participative des entreprises (Younes & al., 2016) etc.

L'objectif de cet appel à contributions est d'enrichir cette littérature de nouveaux cas et de nouvelles perspectives de recherche sur la gouvernance collaborative. Sont attendues toutes contributions théoriques ou empiriques concourant à préciser et interroger les définitions, enrichir les modèles, étudier et proposer des outils de mise en œuvre ou d'évaluation et investir de nouveaux champs.

A titre d'exemples, voici ci-dessous quelques questionnements (non limitatifs) :

- Dans quelles conditions la gouvernance collaborative contribue-t-elle à développer les capacités des acteurs locaux et des managers publics ?
- Pourquoi et comment les entreprises participent-elles à des dispositifs de gouvernance collaborative ?
- Quels types d'innovations institutionnelle, organisationnelle, sociale et territoriale la gouvernance collaborative favorise-t-elle ?
- Quels nouveaux équilibres et quels nouveaux rapports de pouvoir la gouvernance collaborative induit-elle ?
- Quels sont les impacts de la gouvernance collaborative sur les comportements organisationnels ?
- Comment différents modèles de gouvernance coexistent-ils dans les systèmes complexes ?
- Etc.

Références bibliographiques :

- Ansell, C., Doberstein, C., Henderson, H., Siddiki, S., & 't Hart, P. (2020). Understanding inclusion in collaborative governance: A mixed methods approach. *Policy and Society*, 39(4), 570-591. <https://doi.org/10.1080/14494035.2020.1785726>
- Ansell, C., & Gash, A. (2007). Collaborative Governance in Theory and Practice. *Journal of Public Administration Research and Theory*, 18(4), 543-571. <https://doi.org/10.1093/jopart/mum032>
- Benoît-Barné, C., & Robichaud, D. (2021). Articuler collaboration et représentation en gouvernance collaborative : Une perspective communicationnelle. *Communication et organisation*, 59, 155-167. <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.10130>
- Cabral, S., & Krane, D. (2018). Les festivals citoyens et la gouvernance collaborative: *Revue Internationale des Sciences Administratives*, Vol. 84(1), 191-212. <https://doi.org/10.3917/risa.841.0191>
- Callon, M., Lascoumes, P., & Barthe, Y. (2001). *Agir dans un monde incertain : Essai sur la démocratie technique*. Editions du Seuil.
- Divay, G. (2020). L'innovation territoriale : Manager en mode pilotage ou en logistique? *Finance Contrôle Stratégie*, NS-7. <https://doi.org/10.4000/fcs.4065>
- Emerson, K., Nabatchi, T., & Balogh, S. (2012). An Integrative Framework for Collaborative Governance. *Journal of Public Administration Research and Theory*, 22(1), 1-29. <https://doi.org/10.1093/jopart/mur011>
- Huxham, C., & Vangen, S. (2000). Ambiguity, Complexity and Dynamics in the Membership of Collaboration. *Human Relations*, 53(6), 771-806. <https://doi.org/10.1177/0018726700536002>
- Johnston, E. W., Hicks, D., Nan, N., & Auer, J. C. (2011). Managing the Inclusion Process in Collaborative Governance. *Journal of Public Administration Research and Theory*, 21(4), 699-721. <https://doi.org/10.1093/jopart/muq045>
- Moore, M. H. (1997). *Creating public value strategic management in government*. Harvard University Press.
- Ostrom, E. (1990). *Governing the Commons : The Evolution of Institutions for Collective Action* (1^{re} éd.). Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9780511807763>
- Younes, M., Hechiche Salah, L. & Touzani, M. (2016). Gouvernance participative et nouvelles pratiques managériales dans un contexte postrévolutionnaire : cas des entreprises sociales tunisiennes. *Management & Avenir*, 90, 175-194. <https://doi.org/10.3917/mav.090.0175>

VALORISATION

Une sélection de contributions sera soumise au comité scientifique de la revue RIMHE.

rimhe

COMITE D'ORGANISATION	COMITE SCIENTIFIQUE
Isabelle Kustos, UPHF, LARSH-CRISS Responsable du colloque Laëtitia Roux, IAE Lille / Université de Lille, LUMEN, Responsable de la communication du colloque Stéphane Lambrecht, UPHF, LARSH-CRISS Mohamed Ramdani, UPHF, LARSH-CRISS Pour l'IAE Valenciennes Youssef Khanfir, doctorant en cotutelle UPHF / ESSECT, LARSH / LARIME.	Audrey Becuwe, IAE de Limoges, CREOP Patrick Boisselier, CNAM, CRC Martine Brasseur, Université Paris Cité, CEDAG Didier Chabaud, IAE de Paris, GREGOR Alain Desreumaux, U Lille, LUMEN Laurent Gardin, UPHF, LARSH-CRISS Pascal Glémain, Université de Rennes 2, ESO Laurence Godard, IAE de Franche-Comté, CREGO Olivier Guillet, Université de Toulon, CERGAM Sylvie Jouniot, Université Paris Cité, CEDAG Isabelle Kustos, UPHF, LARSH-CRISS Erick Leroux, Université Paris Nord, CEPN Pierre Louart, U Lille, LUMEN Bachir Mazouz, ENAP, Canada Mathias Naudin, Université Paris Cité, CEDAG, Agnès Paradas, Université d'Avignon, MRM Françoise Pierson, IAE de Franche-Comté, CREGO Corinne Rochette, Université Clermont-Auvergne, CLERMA Laëtitia Roux, IAE Lille/ Université de Lille, LUMEN Edina Soldo, Aix-Marseille Université, CERGAM

SOUSSIONS ET INSCRIPTIONS

Calendrier :

Réception des textes complets : le 25 août 2023

Retour aux auteurs : le 25 septembre 2023

Soumission sur <https://arimhe2023.sciencesconf.org>

Dès finalisation du programme du colloque, un lien d'inscription (gratuite mais conseillée)
sera ouvert à tou(te)s, contributeurs et participants.

Format des contributions au Colloque annuel de l'ARIMHE

Les textes complets sont à déposer sur <https://arimhe2023.sciencesconf.org>

Le résumé en français puis en anglais doit reprendre en 1 page (2 pages avec l'abstract) la teneur exacte de l'article et permettre aux lecteurs de connaître la totalité de son contenu (problématique, méthodologie, résultats et discussion).

Indications de format :

- Mise en page : Marges de 2.5 cm, portrait pour tout le document, pas de page en paysage
- Page 1 : Titre de l'article en français (times new roman, gras, 16) - Prénom et NOM des auteurs (times new roman, 12) - Le nom des auteurs ne doit figurer que sur cette 1ère page - en note de bas de page pour chaque auteur et uniquement sur la 1ère page, times new roman, 10 : Statut, Discipline, Institution, Centre de recherche, Mail - résumé et mots clefs en français (1 page, times new roman, 11, interligne simple, justifié)
- Page 2 : Titre de l'article en anglais, abstract, key words
- Pages suivantes : Format Word, 20 pages maximum pour l'article complet en français ou en anglais, justifié, interligne 1.5, caractère Times New Roman, 11, Titre 1, *titre 1.1*, pas de 3ème niveau de sous-titre, pas de mots en gras, seuls les extraits retranscrits de discours d'étude sont en italique « *entre guillemets* » ; les citations sont « entre guillemets » et la page est indiqué ; il est nécessaire d'introduire chaque partie et sous-partie, pas d'espacement ni de saut de ligne, les sigles sont à développer, le texte doit être paginé (en bas centré) ; Notes de bas de page à éviter au maximum (Times New Roman, 10, interligne simple, justifié). Les citations dans toute autre langue que celle du texte doivent figurer dans leur version originale en note de bas de page et être traduites dans le corps du texte (en français ou en anglais) ; préciser "traduite par le(s) auteur(s)" ou le nom du traducteur.
- Annexes : Les supports méthodologiques sont à présenter en annexes (grille d'entretien, questionnaire d'enquête, tableaux complets des résultats, ...)
- Tableaux et figures : Les tableaux et les figures doivent être en nombre limité dans le corps du texte. Ils doivent correspondre à une production de l'auteur. Ils sont numérotés et placés dans le corps du texte avec un titre au-dessus du tableau ou de la figure (Tableau 1 : Résultats de l'enquête)
- Format des références : Les références sont à signaler dans le texte (Giddens, 2005, p. 51) ; pour la pagination en cas de citation uniquement. Les citations dans toute autre langue que celle du texte doivent figurer dans leur version originale en note de bas de page et être traduites dans le corps du texte (en français ou en anglais) ; préciser "traduite par le(s) auteur(s)" ou le nom du traducteur. Seules les références citées dans le texte et toutes les références du texte doivent être précisées à la fin de l'article.
 - pour un livre : Watzlawick P., Dir. (1988), *L'invention de la réalité, Contributions au constructivisme*, Paris, Editions du Seuil.
 - pour un article : Rabin M. (1993), Incorporating Fairness into Game Theory and Economics, *American Economic Review*, vol.83, n°5, p. 1281-1302.
 - pour un chapitre : Shannon C.E. (1995), Une machine qui joue aux échecs, in Péliissier A., Tête A., *Sciences cognitives, textes fondateurs (1943-1950)*, Paris, PUF, p. 231-245.